



RAPPORT ANNUEL 2010-2011

TABLE DES MATIERES

Rapport annuel 2010-2011	1
Mot de la présidente et du directeur général	1
Portrait de la CSS	2
Clientèle	2
Personnel.....	2
Résultats financiers 2010-2011	3
Reddition de comptes.....	4
Éléments de contexte.....	4
Cibles et résultats	8
Orientation 1 du plan stratégique de la commission scolaire : Améliorer la réussite et la persévérance scolaires.....	8
Objectif 1.1. Soutenir les établissements dans la mise en place de services favorisant la persévérance et la réussite scolaires.....	8
Mesures prévues à la convention de partenariat pour atteindre l'objectif 1.1.....	10
Objectif 1.2. Promouvoir la qualité de la langue française.....	12
Mesures prévues à la convention de partenariat pour atteindre l'objectif 1.2.....	13
Objectif 1.3 Poursuivre les améliorations faisant de nos établissements des environnements sains et sécuritaires.....	14
Mesures prévues à la convention de partenariat pour atteindre l'objectif 1.3.....	15

Objectif 1.4 Assurer le développement et l'amélioration continue des compétences du personnel scolaire.	16
Objectif 1.5 Développer une culture réseau motivée par des finalités éducatives communes.	16
Orientation 2 du plan stratégique de la commission scolaire : S'approprier la gestion axée sur les résultats et la reddition de comptes.	17
Objectif 2.1 Poursuivre et améliorer nos pratiques de gestion aux plans de l'efficacité et de l'efficience.	17
Mesures prévues à la convention de partenariat pour atteindre l'objectif 2.1.	18
Rapports	19
Protecteur de l'élève	19
Procédure d'examen des plaintes	20
Code d'éthique et de déontologie	20
Annexes	21
Annexe 1 – Nombre et pourcentage d'élèves ayant quitté la commission scolaire au passage primaire-secondaire	22
Annexe 2 – Réduction de la taille de l'effectif et des dépenses de nature administrative	23

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

En 2010-2011, la Commission scolaire des Sommets adoptait un nouveau plan stratégique couvrant les années 2010 à 2015. Comme le prévoit la *Loi sur l'instruction publique*, il est du devoir de la commission scolaire d'informer la population de son territoire des services éducatifs et culturels qu'elle offre et de lui rendre compte de leur qualité.

Ce rapport annuel se veut donc un outil de reddition de comptes sur la réalisation du plan stratégique de la commission scolaire et sur les résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour l'année 2010- 2011.

L'année scolaire 2010-2011 a été marquée par l'élaboration et l'adoption du plan stratégique de la commission scolaire, de la convention de partenariat avec le MELS et des conventions de gestion et de réussite éducative avec les établissements. Tout au long de l'année, nous avons également travaillé en continuité des chantiers déjà entrepris.

Nous avons aussi débuté des travaux en partenariat avec l'Université de Sherbrooke dans le cadre de la *Chaire de recherche sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture chez le jeune enfant*, entre autres afin d'intervenir dès le préscolaire. Dans le but de rendre la formation professionnelle plus accessible, un partenariat avec les commissions scolaires des Hauts-Cantons et de la Région-de-Sherbrooke a été établi.

Enfin, nous constatons, au terme de l'année scolaire 2010-2011 et au regard des résultats obtenus, que le taux de décrochage de nos élèves a diminué et que leurs résultats en français se sont améliorés.



Huguette Desrochers, présidente



Christian Provencher, directeur général

PORTRAIT DE LA CSS

CLIENTÈLE

En 2010-2011, ce sont 8966 élèves qui étaient inscrits dans les établissements de la CSS.

ORDRE D'ENSEIGNEMENT	NOMBRE	POURCENTAGE
Formation générale des jeunes	7661	85.4 %
- Préscolaire	647	8,4 %
- Primaire	3884	50,7 %
- Secondaire	3130	40,9 %
Formation générale adulte	771	8.6 %
• équivalent temps plein	251,25	
Formation professionnelle	534	6,0 %
• équivalent temps plein	289,86	

PERSONNEL

En 2010-2011, la commission scolaire comptait 1282 employés réguliers et occasionnels répartis de la façon suivante :

CATEGORIE	NOMBRE	POURCENTAGE
Personnel enseignant	810	63,25 %
Personnel professionnel	84	6,5 %
Personnel de soutien	340	26,5 %
Personnel de gestion	48	3,75 %

RÉSULTATS FINANCIERS 2010-2011

REVENUS	Montant (\$)	Pourcentage
Subventions gouvernementales		
Préscolaire, primaire et secondaire	45 434 644	
Formation professionnelle et éducation des adultes	4 177 856	
Transport scolaire (incluant le produit maximal de taxes)	6 473 061	
Service de la dette	5 049 821	
Diverses	8 335 481	
	<u>69 470 863</u>	76,2 %
Taxe scolaire (0,25 \$ du 100 \$ d'évaluation)	14 910 633	16,3 %
Autres - Fonctionnement	<u>6 832 020</u>	7,5 %
	<u>91 213 516</u>	100 %

DÉPENSES	Montant (\$)	Pourcentage
Enseignement et formation	41 067 849	44,8 %
Soutien à l'enseignement et à la formation	17 691 242	19,3 %
Transport scolaire et service de garde	8 808 976	9,6 %
Administration	4 758 889	5,2 %
Biens meubles et immeubles	10 096 034	11 %
Service de la dette et projets spéciaux	9 325 218	10,1 %
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	<u>(17 672)</u>	
	<u>91 730 536</u>	100 %
DÉFICIT DE L'EXERCICE	(517 020)	
Variation de la subvention de financement	1 409 337	
Surplus au 30 juin 2010	<u>8 757 246</u>	
Surplus au 30 juin 2011	<u>9 649 563</u>	

Près de 65 % des dépenses de la commission scolaire se rapportent à l'enseignement et à la formation (incluant le soutien). La gestion des biens meubles et immeubles génère quant à elle environ 11 % des dépenses. En ce qui concerne les dépenses de nature administrative, elles ne représentent que 4,8 % de toutes les dépenses de la commission scolaire lorsque l'on retire les dépenses de perfectionnement du personnel enseignant, professionnel et de soutien.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

LE TERRITOIRE

La Commission scolaire des Sommets se caractérise par :

- Un territoire étendu de 3 501 km² réparti sur trois MRC : MRC des Sources (786 km²), MRC du Val-Saint-François (1 395 km²), MRC Memphrémagog (1 320 km²).
- Le territoire regroupe un ensemble de 39 entités qui prennent la forme juridique d'une ville, d'un village, d'un comté, d'une paroisse et d'une municipalité.
- La MRC Memphrémagog regroupe la moitié de la population scolaire et la ville centre est Magog.
- La MRC du Val-Saint-François regroupe trois villes centres : Windsor, Richmond et Valcourt.
- La MRC des Sources, dont la ville centre est Asbestos, est un secteur qui a connu une baisse démographique importante de même que quelques problèmes au plan économique. Malgré tout, c'est un secteur qui travaille à son développement économique avec énergie. Cela se traduit par une implication importante de sa population et des organismes sociocommunautaires afin de bâtir un milieu de vie sain et dynamique.
- La densité de la population est répartie de façon inégale sur l'ensemble du territoire.

LA CLIENTÈLE SCOLAIRE

- **Le secteur des jeunes** a subi une baisse de 901 élèves au cours des quatre dernières années. Cette baisse représente une perte de 10,2 % de la clientèle scolaire au secteur des jeunes, obligeant la Commission scolaire des Sommets à adapter son offre de service et ses dispositifs pédagogiques. Selon les prévisions démographiques du MELS, nous connaissons la stabilité d'ici deux ans pour vivre une très légère hausse de la clientèle par la suite.

Plusieurs actions ont été entreprises pour le secteur général des jeunes. En voici quelques-unes qui méritent d'être mentionnées :

- Nous avons développé des programmes de concomitance à l'école secondaire de la Ruche afin de favoriser la réussite des élèves, en particulier des garçons.
- Dans le cadre du renouvellement de leur projet éducatif, les écoles primaires et secondaires ont mis en place des voies de réussite en lien avec les arts, les sciences, les sciences humaines et les sports afin de rejoindre les élèves et favoriser la réussite, en particulier celle des garçons.

- La lecture et l'écriture étant deux facteurs prédictifs importants de la réussite des élèves, les écoles primaires se sont associées à la *Chaire de recherche sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture chez le jeune enfant* de l'Université de Sherbrooke ainsi qu'au *Continuum en lecture et en enseignement explicite des stratégies de lecture* afin de développer une expertise et d'utiliser des pratiques prometteuses en classe.
 - Les écoles primaires ont développé des liens très étroits avec les centres de la petite enfance afin de favoriser un passage harmonieux des enfants vers le préscolaire. Le partenariat permet de faire des diagnostics et d'intervenir tôt auprès de la clientèle en difficulté.
 - Une école secondaire a mis en place un programme de suivi auprès des élèves décrocheurs pour favoriser leur retour en classe.
 - Des travaux ont été entrepris sur l'enseignement explicite des stratégies de lecture dans la plupart de nos écoles secondaires. Par ailleurs, un comité formé par des enseignants de toutes les écoles a été créé pour réfléchir et expérimenter des approches renouvelées de l'enseignement de la grammaire avec le soutien de l'UQAM.
 - **Le secteur de la formation générale des adultes** compte trois points de service (un par MRC) sous la gouverne d'une direction de centre. Récemment, nous constatons une augmentation de la clientèle. Cette augmentation est principalement due à une explosion de la clientèle des 36 ans et plus avec 190 personnes de plus entre 2007-2008 et 2008-2009, ce qui représente une augmentation de 106 %. D'autre part, au cours de la même période, la clientèle des moins de 20 ans a connu une hausse de 44 %.
- Le secteur de la formation générale adulte a commencé à former son personnel enseignant au *Programme de formation de l'école québécoise*. Ce secteur a aussi procédé à la mise en place de mécanismes de suivi des élèves afin de contrer le décrochage tout en développant le Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) en partenariat avec le secteur des jeunes et de la formation professionnelle.
- **Le secteur de la formation professionnelle** a connu une baisse de 60 % de sa clientèle. Cette baisse nous a obligés à revoir notre organisation pédagogique. Nous avons donc mis en place l'approche pédagogique individualisée pour tous les programmes. Cette nouvelle approche a été favorable et notre clientèle est en augmentation.

De plus, nous avons conclu avec d'autres commissions scolaires des ententes pour le prêt de cartes de programmes de formation professionnelle. Ces ententes permettent de desservir la clientèle de nos MRC en offrant des formations notamment dans le secteur de la santé et de la construction, deux secteurs en forte demande de main-d'oeuvre.

- **Le service aux entreprises** est un volet complémentaire aux centres de formation professionnelle et de formation générale adulte. Son offre de service est très large et permet de donner de la formation sur mesure, de la formation qualifiante, de faire de la reconnaissance des acquis et compétences et d'offrir des cours pour l'obtention d'attestations d'études professionnelles (AEP).

Une organisation scolaire qui se dispense dans :

- 45 bâtiments : 27 écoles primaires, 4 écoles secondaires, 3 centres de formation professionnelle, 1 centre de formation générale adulte, 1 Service aux entreprises et 1 centre administratif
- Plus petite école : 26 élèves
- Plus grosse école : 1 525 élèves
- 10 écoles de moins de 100 élèves

Une équipe dynamique, engagée et responsable :

De 1 282 personnes, temps plein et partiel avec une moyenne d'âge pour :

- Soutien : 43 ans
- Professionnels : 40 ans
- Enseignants : 40 ans
- Cadres : 46 ans

Les petites écoles de village :

- 2 écoles accueillent moins de 50 élèves
- 8 écoles accueillent entre 51 et 100 élèves
- 9 écoles accueillent entre 101 et 200 élèves

# d'élèves	Écoles		
	MRC de Memphrémagog	MRC du Val-St-François	MRC des Sources
- de 50		1	1
51 à 100	1	4	3
Services de garde	9	6	3

Un indice de défavorisation élevé

Indice	Indice de défavorisation par école 2009-2010 ¹ Écoles primaires et secondaires		
	MRC de Memphrémagog	MRC du Val-Saint-François	MRC des Sources
10	1		1
9	1	4	4
8	2	3	1
7	2		1
6	2	2	1
5	1	1	
4			
3	1	2	
2	1		

Légende : 10 est un indice de défavorisation élevé et 1 est un indice de défavorisation bas.

Constat

Nous sommes en mesure de constater que 17 des 30 écoles de la CSS ont un indice de défavorisation de 8 et plus.

¹ MELS, DRSI, Compilation spéciale des données du recensement canadien 2006 (production mars 2010).

La scolarité des parents, et principalement celle de la mère, constitue l'un des facteurs favorisant la réussite des élèves à l'école. Le tableau ci-dessous nous démontre une lacune à ce niveau dans le milieu familial de nos élèves.

Caractéristiques du milieu familial des élèves		
	CSS	Ensemble du Québec
Scolarité des parents et structures de la famille 2006		
Proportion des familles où la mère n'a aucun diplôme	21,2	13,6
Proportion des familles où aucun des deux parents n'est diplômé	13,5	9,1
Proportion des familles monoparentales avec un parent de sexe féminin	17,6	18,8
Proportion des familles monoparentales avec un parent de sexe masculin	4,8	5,3

Constats

- Il est important de mentionner que la proportion des familles où la mère n'a aucun diplôme est 56 % plus élevée sur le territoire de la CSS en comparaison avec l'ensemble du Québec.
- Nous constatons un écart de 48 % plus élevé en comparaison avec l'ensemble du Québec pour la proportion des familles où aucun des deux parents n'est diplômé.

Le taux de sorties avec diplôme ou qualification² de nos élèves lors de l'année scolaire 2007-2008 :

	B2 ³	B4
Global	72,2 %	73,9 %
Garçons	63,4 %	65,2 %
Filles	81,5 %	82,9 %

- En hausse depuis 2005-2006

Selon la moyenne des cohortes de 1999, 2000 et 2001, le taux de diplomation et de qualification⁴ sur une période de 7 ans est de 70 p. cent. Notre cible à atteindre pour 2020 est de 82 p. cent, soit une augmentation de 12 points de pourcentage.

	2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	B2	B4	B2	B4	B2	B4	B2	B4
Proportion des sortants avec diplômes ou qualification	68,8 %	74,8 %	65,6 %	73,0 %	72,2 %	73,9 5	72,5 %	75,4 %
Proportion de filles	75,3 %	80,1 %	72,5 %	79,2 %	81,5 %	82,9 %	78,1 %	81,5 %
Proportions de garçons	62,2 %	69,3 %	58,7 %	66,7 %	63,4 %	65,2 %	66,6 %	69,8 %

La mise en place d'un projet de formation en concomitance entre une école secondaire et un centre de formation professionnelle a permis en 2008-2009 la diplomation de 1 élève et de 9 élèves en 2009-2010. Une augmentation que nous pouvons qualifier de substantielle.

1. NOS FORCES

- L'optimisation des ressources dans un cadre de décroissance de la clientèle scolaire.
- L'innovation et la créativité du personnel pour maintenir une qualité de services auprès de tous les élèves.
- Le dépistage précoce auprès des enfants de 4 et 5 ans en lien avec les centres de la petite enfance et nos partenaires externes.
- Des technologies favorisant la communication par le biais d'un portail éducatif, des sites Web et intranet de la commission scolaire et du projet École éloignée en réseau.
- L'offre de service auprès des élèves HDAA, notamment par la mise en place de classes spécialisées.
- Un partenariat tissé serré avec la communauté, les services de la santé, le réseau scolaire, les entreprises et les organismes sociocommunitaires.
- Un souci de développement durable avec des projets d'économie d'énergie.

² Les taux de sorties avec diplôme ou qualification sont calculés ainsi : l'ensemble des sortants avec diplôme ou qualification sur l'ensemble des sortants du secondaire en formation générale des jeunes pour une année scolaire donnée.

³ Les données officielles de taux de sorties avec ou sans qualification utilisées au moment de l'élaboration du plan stratégique de la CSS et de la convention de partenariat avec le MELS étaient les données au bilan 2. Depuis l'année scolaire 2010-2011, les données officielles de taux de sorties avec ou sans qualification sont maintenant les données au bilan 4. Afin de suivre l'évolution des taux tels qu'ils sont inscrits dans son plan stratégique 2010-2015, la CSS continuera donc à utiliser les données au bilan 2, mais présentera en parallèle les données au bilan 4.

⁴ Le taux de diplomation se calcule en faisant le suivi d'une cohorte d'élèves qui se sont inscrits pour la première fois en 1^{re} secondaire au début de la période d'observation. Le taux de diplomation est calculé après une période de cinq, six ou sept années d'études des élèves et que ces derniers obtiennent un premier diplôme.

- La souplesse et l'adaptabilité des centres de formation professionnelle, de formation générale adulte et du Service aux entreprises pour offrir des services de qualité dans un objectif de diplomation et de qualification de la main-d'œuvre.
- La qualité des relations de nos équipes et l'expérience de notre personnel.
- La qualité de l'information qui circule dans notre organisation.
- Service de suivi, d'encadrement et de soutien personnalisé pour les élèves HDAA.
- Le programme de mentorat mis en place pour soutenir les nouveaux enseignants.
- Des travaux sont réalisés sur les volets organisationnels et pédagogiques concernant les temps de transition principalement le passage primaire-secondaire.

2. LES DÉFIS SUR LESQUELS IL FAUT CONTINUER À TRAVAILLER

- Poursuivre l'optimisation de nos ressources dans un cadre de décroissance demeure un défi important, tout en préservant la qualité des services.
- Maintenir l'accès à des services éducatifs de qualité pour tous nos élèves.
- Augmenter la diplomation, la persévérance scolaire et la réussite de nos élèves, principalement de nos garçons.
- Augmenter la réussite en français, en mathématiques et en sciences.
- Valoriser l'éducation auprès des parents, des élèves et de la communauté.
- Soutenir le dépistage précoce afin d'intervenir tôt pour augmenter la réussite.
- Intégrer l'ensemble de nos services de formation (formation générale des jeunes, formation professionnelle et formation générale des adultes) dans le but d'offrir différents parcours menant à l'obtention d'un premier diplôme ou d'une qualification.
- Réfléchir à l'élaboration et à la mise en place d'une offre de service éducatif et parascolaire intégrée, dynamique et stimulante pour les élèves du programme régulier, tant au primaire qu'au secondaire, dans un souci de continuité.
- Développer l'expertise et les compétences de nos ressources humaines afin de faire face aux nouveaux défis de notre société.

- Maintenir et développer de nouvelles ententes de partenariat afin de soutenir les établissements scolaires dans la réalisation de projets stimulants, motivants et favorisant un sentiment d'appartenance fort.
- Développer une culture réseau motivée par des finalités éducatives communes avec nos partenaires.

3. NOS CHOIX STRATÉGIQUES

- L'augmentation du taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une attestation d'études avant l'âge de 20 ans, principalement chez les garçons.
- L'augmentation du taux de persévérance et de réussite scolaires, principalement chez les garçons.
- L'augmentation de la maîtrise de la langue française.
- La gestion de la décroissance en cherchant à maintenir la qualité des services aux élèves.
- Le développement de milieux sains et sécuritaires.
- L'augmentation des jeunes de moins de 20 ans en formation professionnelle.
- L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez les élèves HDAA.

CIBLES ET RÉSULTATS

ORIENTATION 1 DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION SCOLAIRE : AMÉLIORER LA RÉUSSITE ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES.

OBJECTIF 1.1. SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS DANS LA MISE EN PLACE DE SERVICES FAVORISANT LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES.

Objectif mesurable	But ministériel relié	Données de départ	Cible	Résultats de l'année 2010-2011	Commentaires sur les résultats de l'année						
Augmenter le taux de diplomation et de qualification au secondaire, avant l'âge de 20 ans. ⁵	BUT 1 - Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.	Cohortes entrées en 1998, 1999 et 2000 Global – CSS : 68,1 % Garçons – CSS : 58,3 % Filles – CSS : 78,2 %	En 2020, 82 % des jeunes de moins de 20 ans auront un diplôme ou une qualification.	Cohortes entrées en 2001, 2002 et 2003 Global – CSS : 70,4 % Garçons – CSS : 62,7 % Filles – CSS : 77,7 %	Augmentation de 2,3 points au global. Augmentation de 4,4 points pour les garçons. Baisse de 0,5 point pour les filles. Situation à surveiller.						
Diminuer le nombre annuel d'élèves sortant sans diplomation ni qualification. ⁶	BUT 1 - Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.	Sorties sans diplôme ni qualification	En 2014-2015, 25 % de sorties sans diplôme ni qualification (moyenne des trois dernières années). Note : Selon les données au bilan 4, la cible est de 21,7 %.	Sorties sans diplôme ni qualification	La moyenne sur trois ans du taux de sorties sans diplôme ni qualification a déjà diminué de 2 points de pourcentage, ce qui nous porte à croire que nous atteignons notre cible de 2014-2015.						
				De 2005 à 2008			2006 à 2009	2007 à 2010			
		Taux		B2		B4	Taux	B2	B4	B2	B4
		Global		30,7 %		26,1 %	Global	29,9 %	26,0 %	27,7 %	24,1 %
		Garçons		38,0 %		32,8 %	Garçons	37,1 %	33,0 %	34,4 %	30,2 %
Filles	23,3 %	19,2 %	Filles	22,6 %	18,8 %	21,0 %	18,0 %				
Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.	BUT 5 - Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.	Élèves inscrits de 2005-2006 à 2007-2008 (moyenne sur trois ans) : 64,3 élèves	Accroissement de 9 élèves par année pour atteindre 109 élèves en 2014-2015	2006 à 2009 51,3 élèves	2007 à 2010 42,6 élèves	Baisse marquée. Hypothèses : dans le cadre de partenariats, nos élèves fréquentent, selon leur intérêt pour un programme donné, des centres de formation professionnelle d'autres commissions scolaires.					

⁵ Le taux de diplomation et de qualification est calculé sur une période de 7 ans et à partir d'une moyenne de 3 ans. La moyenne de 3 ans est calculée selon les taux de chacune des années données et non à partir du nombre pour chacune des années données.

⁶ Le taux de décrochage est calculé à partir d'une moyenne de 3 ans. La moyenne de 3 ans est calculée selon les taux de chacune des années données et non à partir du nombre pour chacune des années données.

Objectif mesurable	But ministériel relié	Données de départ			Cible	Résultats de l'année 2010-2011			Commentaires sur les résultats de l'année
									L'offre de service au 2 ^e cycle du secondaire en FMS et en FPT dans le cadre de la diversification des voies peut également expliquer la baisse.
Augmenter le taux de réussite des élèves à l'ensemble des épreuves uniques	BUT 1 - Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.	Pour l'année scolaire 2007-2008			Atteindre en 2014-2015 un taux de réussite de 90 % aux épreuves uniques.	Pour l'année scolaire 2009-2010			Augmentation notable. La cible est déjà atteinte. Les efforts viseront à maintenir le taux de réussite élevé et à tenter d'améliorer encore nos résultats.
			Examens de juin 2008	Après reprise des examens en août 2008			Examens de juin 2010	Après reprise des examens en août 2010	
		Global - CSS	86,0 %	90,3 %		Global - CSS	91,6 %	95,8 %	
Améliorer la réussite et la persévérance chez les EHDAA ⁷ A. Réaliser le portrait de la réussite des EHDAA. B. Développer une approche visant à favoriser la qualification des EHDAA. C. Augmenter le taux de qualification d'élèves au terme des parcours de formation axée sur l'emploi (FMS et FPT).	BUT 3 - Amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes, dont les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.	Taux de sorties des élèves sans qualification : Élèves ayant quitté la FMS 2007-2008 : 14 élèves - 26 % 2008-2009 : 7 élèves - 11 % Élèves ayant quitté la FPT 2007-2008 : 23 élèves - 22 % 2008-2009 : 11 élèves - 10 %			A. Que 100 % des établissements aient réalisé un portrait de la réussite des EHDAA en 2011-2012. B. Approbation par la table du secondaire en 2011-2012 d'une approche d'intervention en qualification des EHDAA. C. Hausse de 10 points de pourcentage du taux de qualification observé dans le portrait de la réussite des EHDAA à partir de 2012-2013.	Non réalisé en 2010-2011.			En 2011-2012, il est prévu de réaliser un portrait de la réussite des élèves dans les programmes de FMS et FPT à partir des résultats de juin 2011. Une analyse sera ensuite effectuée afin de faire ressortir les pratiques gagnantes de nos écoles secondaires.

⁷ Cet objectif mesurable est inscrit dans la convention de partenariat MELS-Commission scolaire des Sommets, mais ne figure pas au plan stratégique 2010-2015 de la commission scolaire.

MESURES PRÉVUES À LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF 1.1.

Mesures	État de réalisation de la mesure				Commentaires
	Amorcée	Réalisée	Continuité	Non réalisée	
En lien avec le but ministériel n° 1					
Encadrement soutenu des établissements scolaires dans leurs interventions dans le cadre d'un programme de dépistage précoce auprès des enfants en partenariat avec les centres de la petite enfance.	2010-2011				Belle collaboration entre le milieu de la petite enfance et les écoles dans les trois MRC de notre territoire. Permet de mieux connaître la clientèle et de mettre en place des services rapidement.
Déploiement et soutien par les services éducatifs auprès des directions d'établissement de la stratégie d'intervention <i>Agir autrement</i> dans nos écoles ayant un indice de défavorisation élevé.			2010-2011		
Mise en place dans les écoles secondaires d'un accompagnement individualisé pour les élèves du secondaire, principalement les garçons.	2010-2011				
Mise en place d'une stratégie de valorisation et de promotion de la valorisation de la persévérance et de la réussite scolaires auprès de notre personnel, des parents, des partenaires socioéconomiques et de la communauté.			2010-2011		La commission scolaire est partenaire de la Table estrienne de concertation interordres en éducation et participe à ce titre aux activités régionales organisées par le projet PRÉE, dont les Journées de la persévérance scolaire.
Le maintien et le développement de nouvelles démarches au regard de l'approche orientante et de l'orientation scolaire et professionnelle.		2010-2011			
Le transfert et la mise en place, dans les écoles secondaires, de pratiques prometteuses en lien avec les projets de concomitance afin que ceux-ci se réalisent.	2010-2011				La formation en concomitance, déjà bien en place à l'école secondaire de la Ruche, s'est étendue à d'autres écoles secondaires de la commission scolaire. Par ailleurs, afin d'augmenter la gamme des programmes offerts en concomitance, un partenariat a été établi avec la Commission scolaire des Hauts-Cantons pour les élèves de l'école secondaire de la Ruche.
Consolidation des mécanismes mis en place, dans les établissements scolaires, pour assurer un suivi des décrocheurs par le biais d'un tableau de bord commission scolaire.			2010-2011		Suivi assidu quatre fois par an et relance des décrocheurs.

Mesures	État de réalisation de la mesure				Commentaires
	Amorcée	Réalisée	Continuité	Non réalisée	
Coordination des interventions des SARCA afin de développer une offre globale et complémentaire de services de formation pour les secteurs jeune, adulte et de la formation professionnelle.			2010-2011		Des liens existent entre tous les secteurs (secondaire, éducation des adultes et formation professionnelle) afin d'offrir aux élèves le cheminement qui leur convient réellement.
En lien avec le but ministériel n° 3					
Se donner une lecture et une analyse de la situation les plus justes possible afin de connaître les raisons des départs.			2010-2011		Lecture quatre fois par an et suivis réguliers.
Développer des moyens d'encadrement et de suivi afin de favoriser la persévérance et la réussite des parcours pour l'atteinte de la qualification.				2010-2011	
En lien avec le but ministériel n° 5					
Poursuivre l'événement de La petite séduction des Sommets qui consiste à amener les membres du personnel et les élèves des écoles secondaires à connaître la formation professionnelle.			2010-2011		Pour sa 4 ^e édition, La petite séduction des Sommets a ajouté un volet primaire à ses activités, soit un camp de vacances en formation professionnelle organisé lors de la relâche scolaire pour les élèves de 6 ^e année.
Soutenir les centres dans la réalisation d'un plan d'action au regard de la promotion et de la valorisation de la formation professionnelle.			2010-2011		Le Service des communications apporte un soutien important dans la planification et la réalisation des actions auprès des écoles. Nous constatons des résultats positifs dans ce dossier.
Mettre en place dans les écoles secondaires de l'Escale et du Tournesol, des projets de concomitance.	2010-2011				Réflexion et élaboration des projets.
Soutenir, à partir des services éducatifs, le déploiement de l'approche orientante au 3 ^e cycle du primaire et au secondaire par la réalisation d'un plan d'action pour toutes les écoles (visites en FP, PPO, exploration de la FP, stage en FP, etc.).			2010-2011		Parmi les nombreuses actions posées en ce sens, il importe de souligner la réalisation du Camp de La petite séduction pour les élèves de la 6 ^e année du primaire.
Offrir tous les DEP en cheminement individualisé.			2010-2011		

OBJECTIF 1.2. PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Objectif mesurable	But ministériel relié	Données de départ	Cible	Résultats de l'année 2010-2011	Commentaires sur les résultats
Améliorer la maîtrise de la lecture et de l'écriture chez un plus grand nombre d'élèves. Adopter une politique linguistique.	BUT 2 - Amélioration de la maîtrise de la langue française.	La proportion d'élèves qui réussissent en lecture et écriture : À la fin du 1^{er} cycle du primaire 2007-2008 : Lecture : 88,0 % Écriture : 87,0 % À la fin du 2^e cycle du primaire 2007-2008 : Lecture : 87,0 % Écriture : 87,0 % À la fin du 3^e cycle du primaire 2007-2008 : Lecture : 88,0 % Écriture : 87,0 % À la fin du 1^{er} cycle de secondaire 2007-2008 : Lecture : 71,0 % Écriture : 69,0 % Résultat aux épreuves uniques de 5^e secondaire de juin 2008 Global : 89,0 % Écriture : 82,8 %	En 2014-2015 : À la fin du 1^{er} cycle du primaire Lecture : 93,0 % Écriture : 92,0 % À la fin du 2^e cycle du primaire Lecture : 92,0 % Écriture : 92,0 % À la fin du 3^e cycle du primaire Lecture : 93,0 % Écriture : 92,0 % À la fin du 1^{er} cycle de secondaire Lecture : 76,0 % Écriture : 74,0 % Résultat aux épreuves uniques de 5^e secondaire de juin 2015 Global : 94,0 % Écriture : 87,0 %	À la fin du 1^{er} cycle du primaire Lecture : 90,6 % Écriture : 89,6 % À la fin du 2^e cycle du primaire Lecture : 88,7 % Écriture : 87,1 % À la fin du 3^e cycle du primaire Lecture : 89,6 % Écriture : 90,7 % À la fin du 1^{er} cycle de secondaire Lecture : 75,4 % Écriture : 70,0 % Résultat aux épreuves uniques de 5^e secondaire de juin 2011 Global : 91,3 % Écriture : 81,0 %	Amélioration globale des résultats. Écart important entre les résultats obtenus au 3 ^e cycle du primaire et ceux obtenus à la fin du 1 ^{er} cycle du secondaire. Des actions aux plans administratif et pédagogique sont envisagées dans le cadre du passage primaire-secondaire. Le personnel concerné sera invité à participer à l'amélioration de la situation.

MESURES PRÉVUES À LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF 1.2.

Mesures	État de réalisation de la mesure				Commentaires
	Amorcée	Réalisée	Continuité	Non réalisée	
En lien avec le but ministériel n°2					
Coordination étroite des actions réalisées dans le cadre de la stratégie d'intervention <i>Agir autrement</i> auprès des écoles primaires et secondaires concernées.	2010-2011				Conscientisation des équipes-écoles à utiliser des pratiques gagnantes. Travaux en lien avec la <i>Chaire de recherche sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture chez le jeune enfant</i> de l'Université de Sherbrooke : début des travaux en lien avec le préscolaire afin d'agir rapidement et en prévention.
Le déploiement d'une stratégie de développement pédagogique entre le 3 ^e cycle du primaire et le 1 ^{er} cycle du secondaire afin de diminuer les effets de la transition.	2010-2011				Travail de collaboration entre le primaire et le secondaire afin de développer des outils communs (outils d'évaluation, grilles de correction) et de mettre en place une démarche structurée. Concertation des acteurs impliqués dans le passage primaire-secondaire (meilleure compréhension des attentes à la fin du 3 ^e cycle du primaire et du 1 ^{er} cycle du secondaire, partage des attentes des enseignants, etc.).
Le développement de l'expertise du personnel enseignant au regard des stratégies de lecture et d'écriture par le soutien de la <i>Chaire de recherche sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture chez le jeune enfant</i> de l'Université de Sherbrooke, par la stratégie du Continuum en lecture, par le soutien de l'équipe de conseillers pédagogiques et par le Plan d'action sur la lecture à l'école.		2010-2011			
Élaboration et mise en place d'une politique linguistique.				2010-2011	Début des travaux prévu en 2011-2012.

OBJECTIF 1.3 POURSUIVRE LES AMÉLIORATIONS FAISANT DE NOS ÉTABLISSEMENTS DES ENVIRONNEMENTS SAINS ET SÉCURITAIRES.

Objectif mesurable	But ministériel relié	Données de départ	Cible	Résultats de l'année 2010-2011	Commentaires sur les résultats
<p>Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire.</p> <p>A. Réaliser le portrait de la situation au regard de l'environnement sain et sécuritaire et des saines habitudes de vie.</p> <p>B. Adopter une politique sur l'environnement sain et sécuritaire et les saines habitudes de vie.</p> <p>C. Augmenter le sentiment de sécurité à l'école.</p> <p>D. Améliorer la condition physique des élèves et développer de saines habitudes de vie.</p>	BUT 4 - Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire.	<p>La CSS ne possède pas de données sur la situation actuelle au regard de la violence et de l'intimidation dans les établissements.</p> <p>Plusieurs actions sont en place au primaire et au secondaire pour améliorer le sentiment de sécurité des élèves et du personnel.</p> <p>Quelques programmes à différents volets (sports, arts, sciences, sciences humaines) sont offerts pour créer un environnement sain et sécuritaire et favoriser la motivation des élèves.</p> <p>Divers événements ont lieu pour sensibiliser les jeunes aux saines habitudes de vie.</p>	<p>A. La prise en compte en 2011-2012, par le conseil des commissaires, du portrait de la situation.</p> <p>B. L'adoption, en 2011-2012, par le conseil des commissaires, de la politique.</p> <p>C. Que 100 % des établissements aient implanté la politique pour prévenir l'intimidation et traiter la violence à l'école.</p> <p>D. Hausse de 5 points de pourcentage de la proportion des élèves qui ont le sentiment d'être en sécurité à l'école par rapport à ce qui a été observé dans le portrait de la situation, et ce, à partir de 2013-2014.</p> <p>E. Que 100 % des établissements aient implanté la politique sur les saines habitudes de vie en 2012-2013.</p>	Non réalisé en 2010-2011.	<p>Plusieurs écoles ont déjà réalisé un portrait de la situation et mis en place des actions pour améliorer la situation.</p> <p>Entre autres actions, mentionnons le programme Fluppy au préscolaire, les leaders actifs au et le conseil de classe au primaire, la présence d'un responsable de l'encadrement disciplinaire et l'offre d'activités parascolaires au secondaire.</p>

MESURES PRÉVUES À LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF 1.3.

Mesures	État de réalisation de la mesure				Commentaires
	Amorcée	Réalisée	Continuité	Non réalisée	
En lien avec le but ministériel n° 4					
Inventaire des outils existants.				2010-2011	
Cueillette et analyse de données sur la situation quant à la violence et l'intimidation dans les établissements.				2010-2011	
Cueillette et analyse de données sur les saines habitudes de vie.				2010-2011	
Élaboration d'un plan d'action pour prévenir et traiter la violence.				2010-2011	
Élaboration d'un plan d'action sur les saines habitudes de vie.				2010-2011	
Mise à contribution des conseillers pédagogiques et des professionnels de la CSS pour soutenir les directions d'établissement dans la mise en place des plans.				2010-2011	
Réalisation d'événements à caractères sportifs, culturels et scolaires pour favoriser un fort sentiment d'appartenance et de saines habitudes de vie.			2010-2011		Les projets réalisés dans les écoles sont très nombreux. À souligner, parmi ces projets, la mise sur pied de la Journée d'athlétisme CSS et l'augmentation importante de la participation au cross-country <i>Courir pour mieux grandir</i> organisé par la Fondation Christian-Vachon.
Offre d'activités parascolaires, sportives et culturelles bonifiée afin de mettre en place un milieu de vie motivant, sécuritaire, préventif et dynamique, et ce, en continuité du primaire au secondaire.			2010-2011		

OBJECTIF 1.4 ASSURER LE DÉVELOPPEMENT ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DES COMPÉTENCES DU PERSONNEL SCOLAIRE.

Objectif	Indicateur	Résultats de l'année 2010-2011	Commentaires sur les résultats
Élaborer un plan de formation établissement.	Élaboration du plan de formation établissement.	Non réalisé.	Réflexion amorcée avec les directions afin d'identifier les pratiques gagnantes et une démarche adéquate pour assurer le développement professionnel.
Utiliser le cahier de bord pour le plan de formation individuel.	Utilisation du cahier de bord individuel par les employés.	Non réalisé.	Le cahier de bord fait partie des discussions amorcées avec les directions concernant le développement professionnel et le plan de formation établissement.
Accompagner et former le personnel en lien avec la gestion par résultat (conventions de gestion et de réussite éducative et convention de partenariat) ⁸		Chaque établissement a réalisé sa convention de gestion et de réussite éducative.	Perfectionnement collectif des directions et accompagnement en équipe ou individuel.

OBJECTIF 1.5 DÉVELOPPER UNE CULTURE RÉSEAU MOTIVÉE PAR DES FINALITÉS ÉDUCATIVES COMMUNES.

Objectif	Indicateur	Résultats de l'année 2010-2011	Commentaires sur les résultats
S'assurer de la présence de la CSS auprès des instances.	Nombre de tables de concertation auxquelles la CSS participe.	La CSS participe à plus de vingt comités et tables de concertation régionales ou provinciales auxquels sa présence est pertinente. De plus, elle s'implique localement en participant à environ 15 comités dans la MRC de Memphrémagog, 11 dans la MRC des Sources et 8 dans la MRC du Val-Saint-François.	Principaux types de comités et tables auxquels participe la CSS : conseil d'administration des CLD et CJE, tables jeunesse socio-économiques, tables de concertations régionales regroupant des partenaires de l'éducation, de la santé et de l'emploi, comités conciliation études-travail, table des partenaires de la petite enfance, etc.

⁸ Cet objectif mesurable ne figure pas au plan stratégique 2010-2015 de la CSS, mais des comptes doivent être rendus au MELS à ce sujet en lien avec la convention de partenariat.

ORIENTATION 2 DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION SCOLAIRE : S'APPROPRIER LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS ET LA REDDITION DE COMPTES.

OBJECTIF 2.1 POURSUIVRE ET AMÉLIORER NOS PRATIQUES DE GESTION AUX PLANS DE L'EFFICACITÉ ET DE L'EFFICIENCE.

Objectif mesurable	Indicateur	Résultats de l'année 2010-2011	Commentaires sur les résultats
S'assurer de l'application des pratiques de gouvernance en lien avec la <i>Loi sur l'instruction publique</i> .	Convention de partenariat avec le MELS. Conventions de gestion et de réussite éducative entre la commission scolaire et chaque établissement.	Réalisée. Réalisée.	La convention de partenariat adoptée couvre une année scolaire seulement, compte tenu que l'adoption du plan stratégique était à venir.
Valoriser l'école publique.	Activités de promotion et de valorisation. Plan d'action annualisé pour chaque établissement. Clientèle au 30 septembre. ⁹	175 activités ou nouvelles présentées sur la page d'accueil du site Web de la CSS. Les établissements ont actualisé leur plan de l'année précédente. Le nombre d'élèves quittant au passage primaire-secondaire a diminué d'environ 5 % par rapport à l'année précédente.	
Améliorer les pratiques de gestion.	Maintenir l'équilibre budgétaire. Nouvelles pratiques de gestion. Projets de développement durable.	Année scolaire se concluant près de l'équilibre budgétaire, puisque le déficit enregistré est de 517 020 \$, soit 0,6 % des revenus de la CSS. La CSS a produit les plans de réduction exigés par la loi 100, ¹⁰ appliqué la réduction d'effectifs demandée et débuté la réduction des dépenses de nature administrative. Réalisation de projets d'économie d'énergie.	

⁹ Afin d'évaluer le nombre d'élèves qui quittent la commission scolaire au passage d'une année scolaire à l'autre, et particulièrement au passage primaire-secondaire, la commission scolaire tient des statistiques depuis 2005 (annexe 1).

¹⁰ Tel que prévu dans la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours du budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014*, la commission scolaire a appliqué un plan de réduction de la taille de son effectif et de ses dépenses de nature administrative. (annexe 2)

MESURES PRÉVUES À LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF 2.1.

Mesures	État de réalisation de la mesure				Commentaires
	Amorcée	Réalisée	Continuité	Non réalisée	
Poursuivre les travaux en lien avec la convention de partenariat avec le comité de pilotage et de régie.		2010-2011			Analyse des résultats et mise en place de mesures correctives au besoin.
Développer un tableau de bord en lien avec les objectifs et buts mesurables de la convention.	2010-2011				Se réalisera en 2011-2012.
Effectuer un monitoring local de l'évolution de la situation.	2010-2011				Monitoring effectué avec les outils existants : bulletins, résultats fournis par le MELS, lectures et tableaux concernant le taux de décrochage.
Informier le conseil des commissaires et le comité consultatif de gestion de l'évolution.			2010-2011		
Mettre en place des actions correctrices, s'il y a lieu, et faire la promotion des pratiques prometteuses afin de favoriser le transfert de celles-ci.	2010-2011				Présentation de travaux de recherche.
Présenter à la population, lors d'une séance publique convoquée dans le cadre de l'application de l'article 209.1 LIP, les modifications apportées au plan stratégique afin d'évaluer annuellement les résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la présente convention.				2010-2011	Le plan stratégique 2010-2015 de la CSS a été adopté en décembre 2010, aucune modification n'y a été apportée en cours d'année.
Intégrer l'évaluation des résultats obtenus à son rapport annuel, lequel sera publié en février de chaque année : <ul style="list-style-type: none"> transmettre une copie de ce rapport à LA MINISTRE; présenter ce rapport à la population de son territoire lors d'une assemblée publique convoquée dans le cadre de l'application de l'article 220.1 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>. 		2010-2011			
Élaborer tout document visant à informer la population de son territoire de l'état d'avancement de la présente convention dans le cadre du règlement prévu à l'article 457.4 LIP.		2010-2011			

PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Le 1^{er} janvier 2011, M^{me} Dominique Paillé est entrée en fonction à titre de protecteur de l'élève.

Rapport annuel du Protecteur de l'élève

Année scolaire 2010-2011 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2011)

« Conformément à l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* et au *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes* de la Commission scolaire des Sommets, voici mon rapport annuel à titre de Protecteur de l'élève.

Arrivée en poste à compter du 1^{er} janvier 2011, j'ai traité trois plaintes pour les mois de janvier à juin inclusivement :

- Toutes ces plaintes ont été traitées conjointement avec la commission scolaire et réintégrées au processus interne de traitement des plaintes;
- Aucune plainte n'a été déclarée irrecevable.

Par ailleurs, quelques demandes d'information (accompagnant ces plaintes ou provenant d'autres demandeurs) ont aussi été traitées et certaines ont justifié de mettre en contact le plaignant avec une personne-ressource de la commission scolaire pour faciliter le traitement du dossier. »

Dominique Paillé, Protecteur de l'élève

PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES

Le 20 août 2010, le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Sommets a adopté le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes et sur le Protecteur de l'élève*.

Ce règlement établit clairement le processus que doit suivre l'élève, ou ses parents, lorsqu'il souhaite déposer une plainte. Il vise à faciliter la recherche d'une solution dans le respect de toutes les personnes impliquées et qui tient compte du meilleur intérêt de l'ensemble des élèves, du plaignant et de la commission scolaire.

Toutes les informations nécessaires se trouvent dans la section Plaintes et protecteur de l'élève du site Web de la commission scolaire.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Le *Règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Sommets* est disponible sur le site Web de la commission scolaire. Conformément à l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, nous vous informons qu'aucune plainte ou manquement à ce code n'a été constaté au cours de l'année scolaire 2010-2011.

ANNEXE 1 – NOMBRE ET POURCENTAGE D'ÉLÈVES AYANT QUITTÉ LA COMMISSION SCOLAIRE AU PASSAGE PRIMAIRE-SECONDAIRE

Élèves ayant quitté au passage primaire secondaire depuis 2005

		2005		2006		2007		2008		2009		2010		2011		sous-total par école prim.	total pour école sec.	total CS
		nbr	% élèves 6e	nbr	% élèves 6e	nbr	% élèves 6e	nbr	% élèves 6e	nbr	% élèves 6e	nbr	% élèves 6e	nbr	% élèves 6e			
ESCALE	La Passerelle	5	12,19	3	7,14	2	6,45	3	11,11	6	28,6	4	11,1	10	16,6	33	207	
	Christ-Roi	6	49,99	8	80,00	8	66,67	4	30,76	8	89	2	28,57	3	37,5	39		
	Hamelin	9	37,50	9	47,37	6	33,33	5	55,56	5	41,6	2	13,3	2	12,5	38		
	Tourelle	2	7,14	3	11,11	5	17,86	6	20,68	6	22	7	25,93	4	14,8	33		
	Masson	4	17,39	4	10,81	6	20,00	10	31,25	2	8,7	4	17,39	8	25,8	38		
	N-D de l'Assomption	2	16,67	1	16,67	4	33,33	2	28,57	5	71,42	2	25	0	0	16		
	N-D de Lourdes	2	50,00	1	16,67	3	50,00	1	50	1	25	1	0	1	25	10		
	Total MRC	30		29		34		31		33		22		28		207		
Total 6 ^{ième} année	153	19,61	143	20,28	123	27,64	92	33,70	103	32,04	123	17,89	151	18,54	888	23,31%		
LA RUCHE	Saint-Patrice / Brassard	47	40,52	60	45,80	52	43,33	50	46,29	31	30,7	37	40,21	34	41,6	311	876	
	St-Jean-Bosco	9	20,45	3	9,68	11	26,83	6	15,79	9	20	6	25	6	14,6	50		
	Dominique Savio	10	45,45	7	36,84	9	34,62	12	50	2	12,5	5	21,74	5	17,8	50		
	Jardin des Frontières	18	66,67	11	68,75	21	65,63	18	66,67	11	52,4	15	71,43	9	32,1	103		
	Baluchon	4	33,33	2	18,18	2	25,00	3	42,86	6	60	3	33,3	0	0	20		
	Deux Soleils	7	17,07	6	20,00	4	12,90	11	26,19	6	20,7	8	25	4	14,3	46		
	St-Pie-X	2	9,52	5	26,32	6	24,00	8	32	5	38,5	6	30	1	4,8	33		
	St-Barthélemy	9	81,82	6	50,00	7	53,85	8	72,73	11	64,71	16	84,2	10	62,5	67		
	Ste-Marguerite	17	38,96	14	40,00	28	47,27	16	30,19	27	46,55	11	16,82	20	32,3	131		
	Val de Grâce	11	35,48	10	21,28	6	15,79	11	30,56	13	30,23	8	23,53	6	21,4	65		
Total MRC	134		124		144		143		121		115		95		876			
Total 6 ^{ième} année	355	37,75	396	31,31	371	38,81	371	38,54	353	34,28	339	33,92	345	27,54	2530	34,62%		
L'ODYSSÉE	Chanterelle	13	26,53	9	21,43	9	20,93	2	3,45	5	22,73	9	16,07	5	11,1	52	99	
	N-D de Bonsecours	0	0	3	27,27	4	50	3	20	4	30,8	2	18,2	2	22,2	18		
	N-D de Montjoie	4	28,57	1	11,11	2	18,18	1	7,69	3	21,4	1	7,69	2	25	14		
	N-D des érables	1	12,5	2	33,33	0	0	0	0	1	8,3	1	14,29	2	33,3	7		
	St-Laurent	2	16,67	2	25	1	20	0	0	1	16,7	2	40	0	0	8		
	Total écoles	20		17		16		6		14		15		11		99		
Total 6 ^{ième} année	76	26,32	80	21,25	100	16,00	100	6,00	67	20,90	92	16,30	71	15,49	586	16,89%		
LE TOURNESOL	St-Gabriel	10	52,63	10	40	4	23,53	3	23,07	2	12,5	5	31,25	4	23,5	38	303	
	St-Philippe	19	32,2	20	27,78	22	30,56	18	26,87	10	21,71	11	17,19	5	14,7	105		
	Arc-en-ciel	7	38,89	8	38,1	9	36	9	42,86	6	46,15	6	30	14	56	59		
	Plein-Coeur	14	28	16	34,78	9	23,68	20	44,4	14	37,8	12	25	5	11,1	90		
	N-D du Sourire	1	9,09	1	9,09	1	9,09	2	14,28	1	16,67	1	14,29	4	36,4	11		
Total écoles	51		55		45		52		33		35		32		303			
Total 6 ^{ième} année	129	41,1	163	33,7	159	28,3	160	32,5	118	27,97	149	23,49	132	24,24	1010	30,00%		
Total MRC	71		72		61		58		47		50		43		402			
Total 6 ^{ième} année	205	34,63	243	29,63	259	23,55	260	22,31	185	25,41	241	20,75	203	21,18	1596	25,19%		

Note: Inclus toutes les causes de départ ex.: déménagement, décrochage, départ pour école privée, départ pour autre CS

ANNEXE 2 – RÉDUCTION DE LA TAILLE DE L’EFFECTIF ET DES DÉPENSES DE NATURE ADMINISTRATIVE

L’Assemblée nationale du Québec a adopté le 11 juin 2010 la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l’équilibre budgétaire en 2013-2014*. La Commission scolaire des Sommets, comme les autres organismes du réseau de l’éducation, doit donc rendre des comptes sur la réduction de la taille de son effectif et de ses dépenses de nature administrative.

En 2010-2011, tel que demandé, la commission scolaire a remplacé un départ à la retraite sur deux dans les corps d’emploi visés par le plan de réduction. Le MELS avait aussi donné comme instruction aux commissions scolaires de réduire de 25 % leurs dépenses de déplacement, de formation et de publicité. Pour l’année scolaire 2010-2011, la cible a été atteinte seulement pour les dépenses liées aux frais de déplacement, qui ont été réduites de 33 %.

Les commissions scolaires doivent également réduire de 10 % l’ensemble de leurs dépenses administratives d’ici 2013-2014. Au cours de l’année scolaire 2010-2011, des efforts importants de rationalisation de ces dépenses ont été effectués, faisant en sorte que la commission scolaire a déjà réussi à diminuer ses dépenses de nature administrative de 9 %.

Les plans de réduction de la taille de l’effectif et des dépenses de nature administrative ont été transmis au MELS, qui les a jugés satisfaisants.